

[Text]

Could you pull together the projected money for peacekeeping in 1993-94; the money that is listed under External Affairs which is attributable to this purpose under National Defence, and show any recoveries, for example, from the United Nations?

**Mr. Cappe:** Just so that we are clear, I can, indeed, show the assessed contributions for existing UN peacekeeping efforts. That is what you have here. That is our contribution to the UN in terms of cash to fund those activities.

In terms of the Department of National Defence expenditures on peacekeeping, I can provide their internal assessments of the costs of peacekeeping. For 1993-94, the department expects to spend about \$219 million out of its existing A base for the peacekeeping operations for Canadian Forces abroad. How much of that comes back to the department from the UN as recoveries, I do not have, but I can make the effort and see if I can provide it for you.

**Senator Stewart:** If you turn over the page in External Affairs to page 9-10 we see contributions for economic and political assistance to central and eastern Europe and the republics of the former Soviet Union. We are showing there \$27.7 million.

Then, if we go to page 10-2 under Finance, we see payments to the European Bank for Reconstruction and Development of \$26 million. Could you distinguish those two operations?

**Mr. Cappe:** The \$26 million which you see on page 10-2 is money which we are paying to the European Bank for Reconstruction and Development. As honourable senators will know, that is a statutory payment which is, essentially, our membership to the bank.

The \$27.7 million on page 9-10, which is our direct contributions pursuant to the international assistance envelope that I mentioned earlier in response to Senator Di Nino's question, was money that went either to the countries of the former Soviet Union and central and eastern Europe or to organizations operating there. I believe that is all money that is going into the governments of those countries.

**Senator Stewart:** I guess the question is this: Why the second program? Presumably the bank, if it has any money left over after it has paid for its brocade and marble, will have millions to spend for the other purpose, the purpose which is now dealt with under External Affairs.

[Traduction]

Pourriez-vous nous faire le total des sommes prévues au chapitre du maintien de la paix pour 1993-1994, l'argent qui, parmi les fonds octroyés aux Affaires extérieures, est prévu à cette fin dans le contexte de la Défense nationale, et faire état aussi des sommes qui seront recouvrées, par exemple, des Nations unies?

**M. Cappe:** Pour tirer les choses au clair, justement, je peux ventiler les contributions prévues aux efforts de maintien de la paix de l'ONU. C'est ce qu'on retrouve ici. C'est notre contribution à l'ONU, notre paiement en espèces pour financer ces activités.

Pour ce qui est des dépenses du ministère de la Défense nationale sur le plan du maintien de la paix, je peux vous donner son évaluation interne des coûts. Pour 1993-1994, le ministère prévoit dépenser environ 219 millions de dollars relativement aux services votés touchant les opérations de maintien de la paix des Forces canadiennes à l'étranger. Je ne sais pas quelle part de ces fonds l'ONU peut renvoyer au ministère, mais je peux m'efforcer de le savoir et de vous transmettre le renseignement.

**Le sénateur Stewart:** Allez à la page 9-10, en rapport toujours avec les Affaires extérieures. On voit qu'il y a des contributions d'aide économique et politique à l'Europe centrale et orientale ainsi qu'aux républiques de l'ancienne Union soviétique. On voit qu'il y a 27,7 millions de dollars à ce chapitre.

Ensuite, à la page 10-2, sous la rubrique Finances, il y a les paiements de 26 millions de dollars à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pouvez-vous faire la distinction entre ces deux cas?

**M. Cappe:** Les 26 millions de dollars qui figurent à la page 10-2 correspondent aux sommes que le Canada verse à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Comme messieurs les sénateurs le savent bien, c'est un paiement prévu par la loi qui découle de notre adhésion à cette banque.

Les 27,7 millions de dollars qui figurent à la page 9-10, soit les contributions que nous versons directement avec l'enveloppe d'aide internationale que j'ai mentionnée plus tôt, en répondant à la question du sénateur Di Nino, correspondent à des sommes qui ont été versées soit à des pays de l'ancienne Union soviétique en Europe centrale ou orientale, soit à des organisations qui y oeuvrent. Je crois que tout cet argent va aux gouvernements de ces pays.

**Le sénateur Stewart:** Ma question serait donc la suivante: pourquoi un deuxième programme? Présumément, la banque, s'il lui reste de l'argent après avoir payé son brocart et son marbre, pourra dépenser des millions de dollars à d'autres fins, ce qui est maintenant prévu sous la rubrique Affaires extérieures.